

KIT MOBILISATION

Journée internationale de l'avocat en danger

Qui sommes-nous ?

L'Observatoire international des avocats en danger (OIAD) est une initiative du Conseil National des Barreaux français, du Consiglio Nazionale Forense, du Consejo General de la Abogacía Española et du Barreau de Paris.

Lancé en 2015, l'OIAD a pour objet de défendre les avocats menacés dans le cadre de l'exercice de leur profession et de dénoncer les situations attentatoires aux droits de la défense.

Il a pour ambition de s'articuler dans le paysage des mécanismes de protection des avocats en général et des avocats défenseurs des droits de l'Homme en particulier, en complétant les dispositifs existants et en travaillant en étroite collaboration avec les réseaux établis.

En rassemblant un maximum de Barreaux et d'organisations, l'OIAD se pose comme un acteur essentiel, d'envergure internationale, de la défense des avocats en danger.

Pourquoi une telle journée le 24 janvier ?

Depuis 2009, l'Association des Avocats Européens Démocrates organise, en collaboration avec la Fondation de la « Journée de l'avocat menacé » et d'autres organisations d'avocats et barreaux, chaque année, la Journée de l'Avocat en danger en autant de villes, pays et continents que possible.

Cette journée internationale a pour vocation d'attirer l'attention de la société civile et des pouvoirs publics sur la situation des avocats dans un pays particulier, afin de faire connaître les menaces auxquelles sont confrontés les avocats dans le cadre de l'exercice de leur profession.

Après la situation des avocats en Iran, en Turquie, aux Philippines, au Pays Basque, au Honduras, en Chine et en Egypte, la Journée de l'avocat en danger 2020 sera dédiée à la situation des avocats au Pakistan. Elle sera consacrée aux avocats pakistanais afin de témoigner de la gravité de la situation dans ce pays.



Ce que l'on peut faire :

1. PROMOUVOIR LA JOURNEE MONDIALE SUR LES RESEAUX

Rédiger un article ou diffuser des articles d'autres organisations relatifs à la Journée mondiale de l'avocat en danger sur son site internet.

Utiliser Twitter pour diffuser plus largement encore et notamment à l'aide des **hashtags**, en **retwittant** les différents twitts des autres organisations/barreaux, en **taguant** des personnalités politiques/diplomatiques/ONG.

➤ Exemple de hashtag à utiliser sur Facebook, Twitter et Instagram :

- #DayoftheEndangeredLawyer
- #JMAvocatsDanger
- #GiornataInternazionaleAvvocatoPerseguitato
- #Pakistan
- #Handsoffpakistanilawyers
- #stopattacksonlawyers

➤ Exemples de twitt :

« Save the date ! Le 24 janvier 2020 aura lieu la #JMAvocatsDanger dédiée aux avocats pakistanais www.protect-lawyers.com »

« #Handsoffpakistanilawyers » : Journée mondiale de l'avocat en danger le 24 janvier 2020 / Plus d'informations sur www.protect-lawyers.com »

« Rassemblement devant l'ambassade du #Pakistan le 24 janvier 2020 pour célébrer la #JMAvocatsDanger ! www.protect-lawyers.com »

➤ Appeler des personnalités politiques, diplomatiques : les mentionner à l'aide du @ dans les messages :

- OIAD : [@ProtectLawyers](https://twitter.com/ProtectLawyers)
- HCDH : [@UNHumanRights](https://twitter.com/UNHumanRights)
- Haut-Commissaire aux droits de l'Homme : [@mbachelet](https://twitter.com/mbachelet)
- HCDH Moyen Orient / Afrique du Nord : [@OHCHR_MENA](https://twitter.com/OHCHR_MENA)
- Groupe d'amitié parlementaire français : [@Sempastoushp](https://twitter.com/Sempastoushp)
- Président de la République islamique du Pakistan, Dr. Arif Alvi : [@ArifAlvi](https://twitter.com/ArifAlvi)
- Bureau du Premier ministre du Pakistan : [@PakPMO](https://twitter.com/PakPMO)
- Ministre des affaires étrangères du Pakistan : [@SMQureshiPTI](https://twitter.com/SMQureshiPTI)
- Ambassade de France au Pakistan : [@FranceinPak](https://twitter.com/FranceinPak)

2. SE MOBILISER : MANIFESTATION, SIT-IN

Se rendre devant l'ambassade du pays concerné par la Journée Mondiale/ou se réunir devant le palais de justice ou la Maison du barreau.

Si le rassemblement est prévu dans un lieu public, il faut en avertir les autorités préalablement.

Prévoir des banderoles, des pancartes, des brochures pour renseigner sur ce qu'est la Journée mondiale.



3. REJOINDRE UNE MOBILISATION ORGANISEE PAR LES MEMBRES DE L'OIAD

Chaque membre informe et partage son événement pour permettre éventuellement aux autres barreaux de se joindre à eux.

4. AFFICHER UNE BANDEROLE

Imprimer une banderole à afficher sur sa façade.
Faire une demande d'affichage préalable auprès de la Mairie.





5. ECRIRE AUX AUTORITES POLITIQUES ET DIPLOMATIQUES

Ecrire aux autorités afin de leur soumettre des préoccupations/recommandations :

Président de la République islamique du Pakistan : Dr. Arif Alvi

Email : dg_coord2@president.gov.pk ; dir_coord4@president.gov.pk

Website : President.gov.pk

Premier ministre du Pakistan : Mr. Imran Khan

Email: info@pmo.gov.pk

Website : pmo.gov.pk

Ministre des affaires étrangères du Pakistan : Mr. Makhdoom Shah Mahmood Qureshi

Adresse : Ministry of Foreign Affairs, Foreign Office Building,

Constitution Avenue, G-5, Islamabad.

Tél. : 051-9210335

Ambassadeur du Pakistan en France : Mr. Moin ul-Haque

Adresse : 18 rue Lord Byron, 75008 France

Tél. : 01.45.62.23.32

Email : secretariate.pakistan@gmail.com ; ambassador@pakembparis.com

Ambassadeur de France au Pakistan : M. Marc Baréty

Adresse : Diplomatic Enclaves G5, GPO Box 1068 – Islamabad

Tél. (+92).51.201.14.14

Email : ambafrance.islamabad-amba@diplomatie.gouv.fr

Website : pk.ambafrance.org

6. ORGANISER UNE CONFERENCE

Préparer plusieurs mois à l'avance la venue d'une personnalité pour un témoignage/des spécialistes sur le pays choisi, des avocats en situation d'exil ou sur la question plus générale des avocats en danger.

Communiquer sur l'événement pour attirer le plus de monde possible.

Inviter des médias pour donner plus de visibilité à l'événement.

7. ORGANISER UN EVENEMENT CULTUREL

Organiser une exposition photo, une pièce de théâtre, la diffusion d'un film sur la question des avocats en danger et de la défense de la défense ;

Contacteur des artistes en fonction du thème de la journée ;

Inviter des médias pour couvrir l'évènement.

8. FAIRE APPEL A DES MEDIAS POUR COUVRIR L'EVENEMENT

Rédiger un communiqué de presse.

Contacteur des journalistes/de la presse pour couvrir l'évènement organisé et donner plus de visibilité aux actions menées.

Matériel à disposition pour la Journée Mondiale 2020 :

- Un document relatif à la Journée mondiale focus Pakistan 2020 **à diffuser en ligne**
 - [Français/anglais/espagnol/italien](#)
- Un dépliant/brochure sur le Pakistan/JM **à imprimer et à diffuser au format papier**
 - [Français/anglais/espagnol/italien](#)
- Un document explicatif de la JM de manière générale et la situation des avocats
 - [Français/anglais/espagnol/italien](#)
- Une affiche
 - [Français/anglais/espagnol/italien](#)
- Un film de présentation de l'OIAD (anglais/sous-titré français): <https://we.tl/t-j663lGOGGw> (disponible par ce lien pendant une semaine, n'hésitez pas à nous écrire si le lien a expiré nous vous en enverrons un nouveau)
- Lien vers le site de l'OIAD : [anglais/français/italien/espagnol](#)
- Lien vers le site de la Fondation Day of the Endangered Lawyer :
<http://dayoftheendangeredlawyer.eu/>

REJOIGNEZ-NOUS !

- Rendez-vous sur le site de l'OIAD (www.protect-lawyers.com), puis dans l'onglet « Rejoignez l'Observatoire » ;
- Remplissez le formulaire d'adhésion ;
- Renvoyez-nous le formulaire complété à l'adresse : avocatsendanger@avocatparis.org
- Ou par voie postale à l'adresse : **11, place Dauphine, 75001 Paris**